

# Trépot

## Les Amis du musée recherchent un nouveau local

Lors du dernier conseil municipal, les décisions suivantes ont été prises.

**Centre d'animation.** La commune a établi les nouveaux tarifs de location du centre d'animation pour les associations : 93 € (avec cuisine) et 186 € pour une manifestation générant une recette. A cela s'ajoutent les frais de chauffage, gaz et électricité. La salle reste gratuite pour toute organisation publique et les réunions de travail.

**Travaux.** Lors du dernier conseil, le maire a précisé que l'appel d'offre pour les travaux prévus afin de rénover la cuisine du café de la ferme étaient parus sur le site [www.trepot.fr](http://www.trepot.fr). Les travaux de main d'œuvre sont confiés aux chantiers départementaux.

**Parcelles.** Les travaux permettant de lotir les parcelles communales sont évalués à 4.500 € (eau et ERDF).

**Amis du musée.** La convention permettant aux Amis du musée d'utiliser l'ancien petit bâtiment servant d'entrepôt technique a été dénoncée (2 voix contre et 9 pour). Où le musée rangera-t-il son matériel, a demandé un conseiller ? L'association recherche actuellement un

nouveau local de rangement.

**Cimetière.** Depuis plusieurs mois, un mur d'enceinte de l'ancien cimetière de l'église s'est effondré dans la pelouse : les employés communaux sont sollicités pour intervenir.

**Monument aux morts.** La commune va s'enrichir de 1,70 m<sup>2</sup>. En effet, l'ancienne cabine de WC de la boulangerie forme un appendice très disgracieux derrière le nouvel emplacement du monument aux morts. Le propriétaire, Alain Lugan, est d'accord pour le céder à la commune et le détruire.

**Assainissement.** La station d'assainissement de Trépot-Foucherans fonctionne bien : c'est le rapport de l'hydrologue, dont le coût s'élève à 2.990 €, qui le dit.

**Bois.** L'habituel tirage des lots de bois ne s'est pas fait en public cette année, ce qui a causé quelques réclamations parmi les affouagistes. Le maire a précisé qu'un affouagiste sur trois était naguère présent et que le règlement n'oblige nullement à un tirage public.

**Voyage.** Le comité des fêtes et du musée organisent un voyage pour visiter la maison du munster à Gunsbach, en Alsace, le 9 juin.